



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

25 NOVEMBRE

Le 25 novembre est la date désignée comme Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 19 novembre ayant vu, à l'appel du #NousToutes, cette année, des dizaines de milliers de personnes manifester dans toute la France pour dénoncer les insuffisances du gouvernement en matière de lutte contre les violences de genre.

Bien entendu, si une seule journée par an suffisait à modifier l'ordre des choses, cela tiendrait du miracle et les miracles n'existent pas, mais de telles journées permettent de mettre en lumière les problèmes.

Il est vrai que chaque jour de l'année devrait être dédié aux victimes du capitalisme et du patriarcat, c'est en tout cas ainsi que nous voyons les choses, à la FNIC-CGT.

En dépit d'une prise de conscience mieux partagée suite, notamment, aux mouvements MeToo, à l'élargissement culturel autour de questions telles que le consentement, à la médiatisation des féminicides, à la libération de la parole des victimes, force est de constater, hélas, que les violences de genre perdurent. Que cela se déroule sur le lieu de travail ou dans la sphère privée. Ce 25 novembre était l'occasion d'évoquer particulièrement les violences faites aux femmes. Rappelons quelques chiffres :

Entre autres en France :

- 80 % des femmes sont victimes de sexisme au travail,
- 1 femme sur 5 est victime de harcèlement sexuel,
- une femme meurt tous les trois jours des suites de violences,
- toutes les 6 mn, une femme est victime de viol ou tentative de viol,
- 213 000 femmes sont victimes de violences conjugales.

Et pourtant, une majorité d'entre-elles avait signalé ces faits aux forces de l'ordre ou à la justice.

L'inaction des instances censées défendre les victimes est inacceptable :

Tout acte de violence devrait être sévèrement sanctionné mais en réalité, la plupart des victimes ne voit aucune suite donnée à son signalement, dans 80 % des cas. La France manque d'une réelle volonté politique et son droit n'est pas des plus performants dans le domaine. Par ailleurs, un nombre bien trop important d'entreprises n'a mis aucun plan de prévention ou dispositif de signalement en place.

Ajoutons à cela le sempiternel partage inégalitaire des tâches domestiques, toujours plus souvent à charge des femmes et les rémunérations inférieures, loin du slogan « à travail égal, salaire égal ». Pour ce qui est des femmes retraitées, la pauvreté constitue un autre type de violence : 3/4 des personnes vivant sous son seuil sont des femmes ; 10 % des femmes aux pensions les plus modestes perçoivent moins de 400 euros par mois.

L'instauration d'une réelle égalité de droits, de revenus, la condamnation des violences sont les préliminaires à un changement de société dans laquelle nous aurions toutes et tous à gagner, hommes et femmes, de toutes origines, de tous genres. Cette société sera une société d'égalité et d'émancipation, libérée de l'exploitation de nos forces de travail, libérée du patriarcat et donc exempte de toute idée de profit capitaliste.

Alors, comme l'ont affirmé dans le cortège parisien deux actrices engagées dans le mouvement :

**Continuons à nous battre
contre toutes les oppressions.
Personne ne sera libre tant que
tout le monde ne le sera pas !**